

MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS



Soppe au fil de l'info n°15 !

Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie@soppe-le-bas.fr
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17h00 à 19h00
Mercredi : de 08h30 à 11h30
Vendredi : de 10h00 à 12h00
Permanence **du maire et des adjoints sur rendez-vous**

Dépôt légal : 14 juin 2024

Directeur de publication : Jean-Julien WEISS

Responsable communication : Brigitte WALTER

Imprimé par : Doller Graphiques

Ne pas jeter sur la voie publique



"Sentez la mer et sentez le ciel. Laissez votre Âme et votre Esprit s'envoler."

Van Morrison



Rappel déchèterie mobile

La déchèterie mobile stationnera à Soppe-le-Bas sur le parking de l'ancienne mairie,
le lundi 8 juillet de 16h00 à 19h00 et le mardi 6 août de 12h00 à 15h00.



La Vieille Route

Une rue du village s'appelle « Vieille Route » jusqu'en haut de la colline, et le chemin qui la prolonge jusqu'à la forêt de Burnhaupt-le-Haut s'appelle également « Vieille Route ». Cette dénomination se retrouve sur les plans cadastraux de 1830. On peut penser qu'elle est l'ancêtre de la « Route Royale n°83 de Lyon à Strasbourg » (1843), devenue route nationale RN83, puis route départementale. Depuis quand existe-t-elle, et quelle est son histoire ? Était-ce une route romaine ?

Il faut remonter jusqu'à Jules César. En 58 avant Jésus-Christ il a commencé la conquête de la Gaule, et a affronté les tribus gauloises pendant six ans. Au départ il fallait protéger la province romaine de la Narbonnaise des invasions. Cette province s'étendait de Narbonne à Genève. Son armée était très bien organisée, et comportait une dizaine de légions. Chaque légion comptait 6000 hommes. Quand l'armée se déplaçait, les familles des soldats, les bagages, faisaient partie du convoi, comme d'ailleurs dans les tribus gauloises. On peut imaginer le nombre de chariots sur les routes, qui devaient être de bonnes routes pour supporter ce trafic. Or ces routes existaient : c'était des axes de communication celtes (les Romains ont donné le nom de « Gaulois » aux habitants de la Gaule, mais c'était des Celtes).

Quand César a appris qu'Arioviste, le roi des Germains, a franchi le Rhin et se préparait à descendre vers le sud et à envahir la Gaule, il s'est dépêché d'installer son armée à Besançon. De là il a pris la route vers le nord, en faisant un grand détour car il préférait circuler dans des zones bien dégagées, plutôt que de suivre la vallée du Doubs. Les historiens ont situé la bataille contre Arioviste dans l'Ochsenfeld, près de Cernay. Or pour rejoindre Cernay depuis Besançon, on emprunte obligatoirement cette route de Lyon à Strasbourg. On peut donc en conclure que César a emprunté la Vieille Route, et que c'est une très vieille route celte.

Quand est-ce que ce tracé a été abandonné ? Une hypothèse est plausible : à l'époque, les chariots étaient tirés par des bœufs, conduits par des bouviers, et les chevaux étaient destinés à la cavalerie. Une fois que la paix romaine était bien installée, les besoins en chevaux de l'armée étaient bien moindres, et ils ont commencé à remplacer les bœufs, ce qui a facilité les échanges locaux et régionaux. Mais pour les chevaux la pente de la Vieille Route était trop dure, et il a fallu créer une déviation.

Par la suite les Romains ont installé des garnisons le long du Rhin et créé des routes pour les relier. Pendant plus de quatre siècles d'administration romaine, d'autres routes ont été améliorées ou créées.

André DEYBER





Préparation du chemin partagé !

Le 13 février dernier, M. le Maire Jean-Julien WEISS a reçu en mairie M. Philippe SCHOEN vice-président de la mobilité, mutualisation et prospective à la Communauté des Communes du Vallon de la Doller et du Soultzbach accompagné du chargé de missions M. Florian SPAETY.

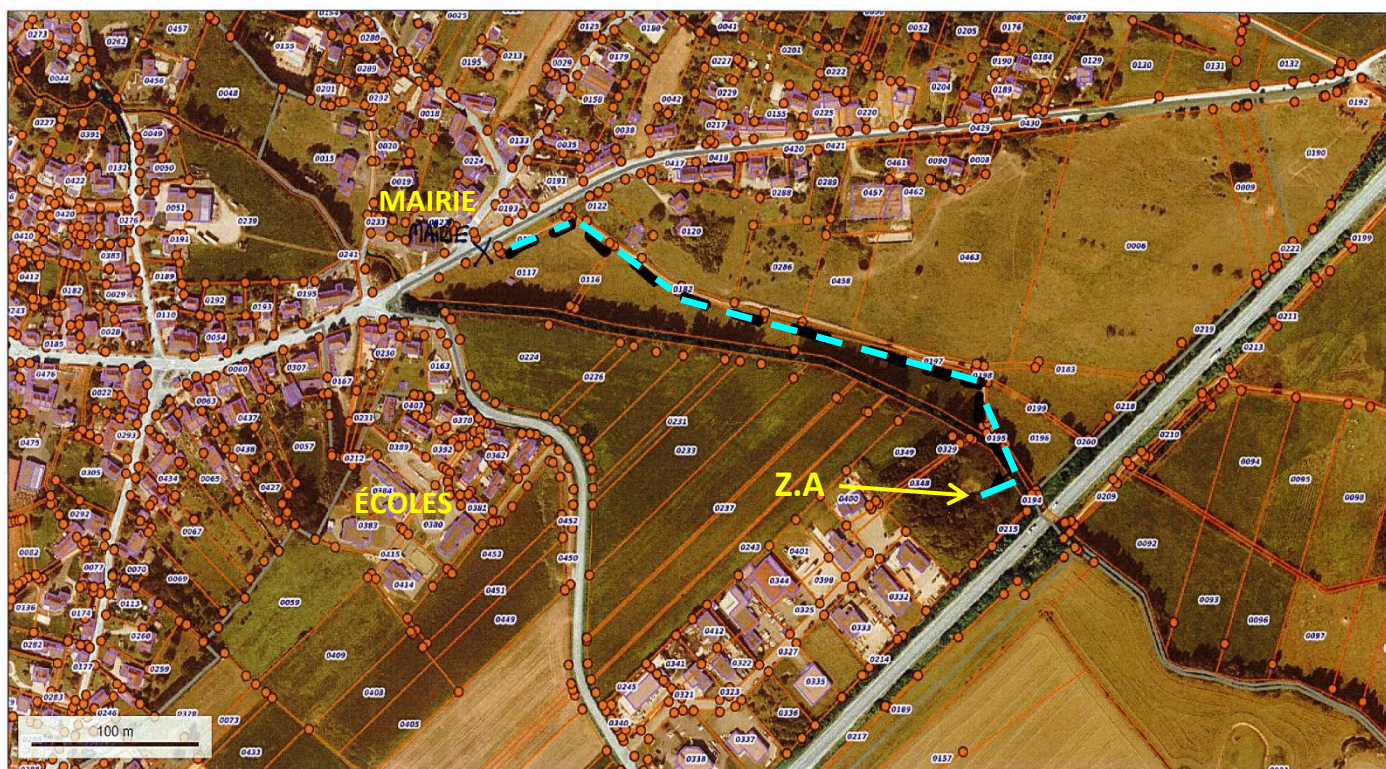
Etaient également présents M. le Président de l'Association Foncière Henri DRAXEL ainsi que M. Raymond BITSCH adjoint aux travaux.



Le sujet de la rencontre était la préparation du chemin partagé pour rejoindre la zone artisanale et les villages des deux Burnhaupt ainsi que le Sundgau. Etaient également évoquées plus largement les mobilités au niveau du Vallon et de

la Communauté des Communes pour rejoindre les agglomérations voisines avec différentes possibilités de locomotion et notamment en favorisant la mobilité douce.

géoportail



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 7° 05' 46" E
Latitude : 47° 42' 58" N



Petit rappel !



Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons que, dans notre commune, **l'arrêté municipal n° 19-03 du 25 février 2019 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage est applicable** et mentionne que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que raboteuses, scies mécaniques, perceuses, tondeuses à gazon à moteurs thermiques, tronçonneuses, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h 30 à 19h
 - les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30.
- Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.**

Par ailleurs lorsque vous envisagez des événements festifs plus bruyants qu'à l'accoutumée à votre domicile, il serait préférable d'en avertir au préalable l'ensemble de vos voisins !

*Affiche dessinée par Mix et Remix
Image utilisée avec la courtoisie de l'Etat de Genève*



Don du sang !

Lors de la collecte du jeudi 6 juin 2024 qui a eu lieu pour la première fois à Soppe-le-Bas nous avons accueilli 48 donneurs dont 9 nouveaux. 30 ont pu être prélevés. Nous espérons que tous ces donneurs reviendront lors de nos prochaines collectes qui auront à nouveau lieu à Soppe-le-Haut. Probablement que les prochaines années la collecte du mois de juin aura lieu à Soppe-le-Bas. Merci aux fidèles donneurs. N'hésitez pas à parler du don du sang autour de vous afin que nous puissions à nouveau atteindre les 60 à 70 donneurs que nous avions avant la crise sanitaire.



Présidente de l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Soppe/Mortzwiller

Sophie MOSTER-EGLY



A Soppe-le-Bas l'institut de beauté « Doux Nuage » a ouvert ses portes le 16 mai.

Je suis Kim, esthéticienne depuis 24 ans. J'ai repris l'institut qui faisait partie de l'entreprise Imagin'hair, où j'ai travaillé pendant 4 ans et demi.

Je souhaitais créer mon entreprise, ainsi qu'un univers chaleureux et cocooning.

Les prestations proposées sont l'épilation, l'onglerie, le maquillage, les soins visage et corps. Mes marques de soin et de maquillage sont certifiées bio. Des nouveautés sont à la carte, telles que les soins enfants, ados ou hommes.



J'ai également plein d'idées et de projets ...mais je laisse un peu de suspens !

Vous pouvez suivre les offres et actualités de l'institut sur ma page Facebook Doux Nuage.

Je travaille seule et uniquement sur rendez-vous. Je continue de travailler avec Planity pour la prise de rdv en ligne.

Je propose également les bons cadeaux, pour offrir à vos proches un moment de bien-être. Contactez-moi avant votre venue si possible, afin que je puisse au mieux vous recevoir.

Etant soppoise, je suis heureuse d'apporter de la vie à notre village et d'être proche des gens.

C'est avec grand plaisir que je prendrai soin de vous, afin que vous vous sentiez...comme sur un petit et doux nuage !

A très bientôt !!

Kim LAO-CHIMENTI

Doux Nuage-Esthétique et bien-être

30A rue Principale

68780 SOPPE-LE-BAS

Me contacter au 07 66 48 20 91

Prise de rdv via Planity,

SMS ou Messenger

LUNDI 13H30 /18H OUVERTURE SELON SEMAINE

MARDI 8H30/18H

MERCREDI FERME

JEUDI 10H/19H

VENDREDI 8H30 /18H

SAMEDI 8H30/15H



Comité des Fêtes



MARCHÉ GUINGUETTE



LA VALSE DES MANIFESTATIONS

C'est une belle phrase pour définir toutes les propositions de sortie et d'activités des associations membres du Comité des Fêtes.

Cinéma, marchés puériculture, carnaval, jeu de piste, marchés guinguette...les associations ne manquent décidément pas d'imagination.

Nous sommes au mois de juin et nous ne pouvons que saluer tout le travail qui a été déjà mis en oeuvre pour vous divertir.

L'année est loin d'être terminée, de nombreux évènements sont encore programmés, les encouragements et les soutiens c'est votre présence en nombre et votre satisfaction à chaque fois et nous vous en remercions.

Sophie LICHTIN

L'APVS organise sa Bourse de la Puériculture
CIN'ÉTOILES en plein



MYSTÈRES DU VALLON

MANIFESTATIONS A VENIR

JUIN

Samedi 29

Bûcher
Section Citoyenne de
Flore et Loisirs
Lieu : Soppe-le-Bas

JUILLET

Vendredi 5

Marché Guinguette
Comité des Fêtes
Lieu : Soppe-le-Bas

Dimanche 21

Marché-foire St Vincent
Amicale des
Sapeurs pompiers
Lieu : Soppe-le-Bas

AOUT

Vendredi 2

Marché Guinguette
Flore et Loisirs
Lieu : Soppe-le-Bas

SEPTEMBRE

Vendredi 6

Marché Guinguette
Comité des Fêtes
Lieu : Soppe-le-Bas

OCTOBRE

Vendredi 4

Marché Guinguette
Comité des Fêtes
Lieu : Soppe-le-Bas

Samedi 19- Dimanche 20

Week-end de la chance / loto
Amicale des sapeurs pompiers
Lieu : Foyer rural Soppe-le-Haut

Dimanche 27

Marche
«octobre rose»
Le Sultzbach en Fête
Lieu : Soppe-le-Haut

NOVEMBRE

Samedi 16

Saint-Martin défilé aux
lanternes
APVS
Lieu : Foyer rural
Soppe le Haut

Dimanche 24

Bourse aux jouets
APVS
Lieu : Foyer rural
Soppe-le-Haut

DECEMBRE

Vendredi 6

Saint-Nicolas
APVS
Lieu : à préciser

Samedi 14

Soppe en Lumière
Comité des Fêtes
Lieu : Place de l'église
Soppe-le-Bas

Flore et Loisirs

Du bénévolat en général...

Une poignée de bénévoles, toujours les mêmes partout — c'est un peu le sentiment qu'on a parfois en regardant autour de soi. Et c'est vrai dans une certaine mesure, mais à y regarder de plus près, les choses sont un peu plus nuancées.

Bien sûr, il y a ces bénévoles dont l'engagement est tel qu'il est impossible de l'ignorer. Dans notre village, c'est le cas notamment des sapeurs-pompiers, qu'on ne remerciera jamais assez de leur dévouement pour les autres. Il y a bien entendu aussi les acteurs du cadre de vie, les membres des associations qui s'occupent de l'embellissement du village, de son animation, qui proposent des activités en tous genres, pour tous les âges, qui enrichissent la vie des uns et des autres et qui créent ces liens dont nous avons tous tant besoin.

Mais il y a aussi tous ceux qu'on ne voit pas et qui apportent une contribution précieuse à la vie d'un village. Songe-t-on, par exemple, à la chorale et à ceux qui rendent possibles et plus belles les célébrations religieuses dans nos villages ? À ceux qui, par leur travail de fourmi, font œuvre de mémoire ? À ceux qui préservent le patrimoine naturel local pour les hommes d'aujourd'hui et les générations futures ? A ceux qui, année après année, vont de porte en porte pour collecter des fonds pour une cause aussi importante que la Ligue contre le cancer ? À ceux qui assument des fonctions dans des associations et organisations de Soppe-le-Bas, du vallon du Soultzbach ou d'ailleurs, en toute discrétion, pour faire avancer une cause ? À ceux qui soutiennent régulièrement des personnes qui en ont besoin, par de petits gestes, sans jamais rien demander en retour ? À ceux qui ne manquent jamais une occasion de servir la collectivité, sans se mettre en avant ? Oui ? Alors on ne se demande plus « où sont les bénévoles », mais « où les bénévoles ne sont-ils pas » ?

... et de Flore et Loisirs en particulier

Comme tous les ans, l'association Flore et Loisirs s'est acquittée en ce premier semestre de sa mission d'embellissement du village en assurant la mise en place des décorations de Pâques et l'organisation des « plantations de printemps », le 18 mai. Les sections « peinture », citoyenne et « histoire et patrimoine » ont elles aussi poursuivi leurs activités.

Le 29 juin, la section citoyenne proposera de nouveau sa soirée festive autour du bûcher, toujours très attendue.

Vous retrouverez également l'association Flore et Loisirs au marché guinguette du 2 août.

Pas de pause non plus pour les bénévoles qui s'occupent du fleurissement du village, toujours fidèles au poste !

Flore et Loisirs tient à remercier tous les bénévoles qui œuvrent à l'embellissement et à l'animation du village en participant à ses diverses activités.

Fin avril, Flore et Loisirs a eu le regret d'enregistrer la démission de son président, Bernard Laroque. Le comité lui adresse ses sincères remerciements pour la contribution qu'il a apportée à l'association et lui souhaite bonne continuation. Le vice-président, Jean-Julien Weiss, assure l'intérim à la tête de l'association.

À VOS AGENDAS !

29 juin :
soirée festive
autour du bûcher

2 août :
Participation au
marché guinguette



Stéphanie GUTTIG secrétaire de Flore et Loisirs

Félicitation et un grand bravo à tous ceux qui ont contribué à cet événement sous un soleil radieux ce samedi matin.
Le Vice-président Jean Julien WEISS remercie tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et à la plantation des fleurs.
L'embellissement du village vous tient à cœur, rejoignez la section Flore et Loisirs en contactant :
M. Jean -Julien WEISS Vice-président
au 06 68 53 82 31



Section Citoyenne

Animation Bûcher 29 juin

La section citoyenne de Flore et Loisirs vous invite à une soirée festive autour du traditionnel bûcher, dans une ambiance estivale. Venez danser, boire un verre avec modération, vous restaurer entre amis et voisins. Nous vous proposons un grand choix de tartes flambées, planchettes charcuterie/fromages, sandwiches, saucisses blanches, merguez et viennoises.

Nouveauté : Bar à Spritz.

Venez nombreux le samedi 29 juin à partir de 18 h 30 derrière l'école, rue du Lauragais.

Comme d'habitude l'animation sera assurée par :

Wolf Sound Tech et son DJ.



Section peinture

La saison s'achève, Michèle reprendra les cours en semaine impaire à partir du lundi 9 septembre.

Deux options s'offrent à vous :

- Forfait journée de 09h30 à 17h00 pour 20€
- Forfait demi-journée de 14h00 à 17h00 pour 10€

Vous êtes tenté ? Contactez Michèle LUPORI au 06 06 40 32 14.

Responsable de la section peinture Michèle LUPORI



Brigitte WALTER

Le Marché Foire 2024 des Sapeurs-Pompiers du vallon du Soultzbach

Événement à ne pas manquer le dimanche 21 juillet 2024

Chers habitants.

Nous sommes ravis de vous annoncer que le tant attendu Marché Foire 2024 des Sapeurs-Pompiers est sur le point de revenir dans notre beau village.

Organisé avec passion par nos valeureux Sapeurs-Pompiers, cet événement est une tradition ancrée dans notre commune, offrant une journée de divertissement pour tous.

Le marché foire des Sapeurs-Pompiers est bien plus qu'un simple événement festif. C'est l'occasion parfaite pour venir chiner et se détendre tout en soutenant nos héros locaux. Des stands de jeux pour enfants en passant par les stands de nourriture et de produits artisanaux, il y en aura pour tous les goûts ! Nous vous encourageons à venir soutenir nos sapeurs-pompiers lors de cette journée spéciale. En participant au marché foire, vous contribuez non seulement à renforcer les liens au sein de notre ville, mais vous soutenez également ceux qui risquent leur vie pour protéger la nôtre.

Restez à l'affût des prochaines annonces pour plus de détails sur les activités et les stands présents lors du Marché Foire 2024 des Sapeurs-Pompiers. Bloquez dès maintenant la date dans vos agendas et préparez-vous pour une journée inoubliable !

Pour cette grande occasion le centre du village sera interdit à la circulation par arrêté de 4h à 18h. Les rues concernées par ce dernier seront ; la rue principale à partir de l'église jusqu'en haut de l'ancienne nationale direction Belfort, la rue de Soppe-le-Haut jusqu'à la rue du Moulin, la rue de Bretten ainsi qu'une partie de la rue des Juifs, et la rue du Lauragais.

Bien conscient de la gêne occasionnée, un parking réservé aux riverains sera disponible dès la veille de l'événement à la ferme Weiss rue de Soppe-le-Haut.

Dans ce sens nous vous remercions de laisser les trottoirs libres dans les rues concernées.

L'arrêté sera disponible à la mairie, ainsi qu'auprès de l'amicale pour ceux qui souhaiteraient le consulter dès le début juillet.

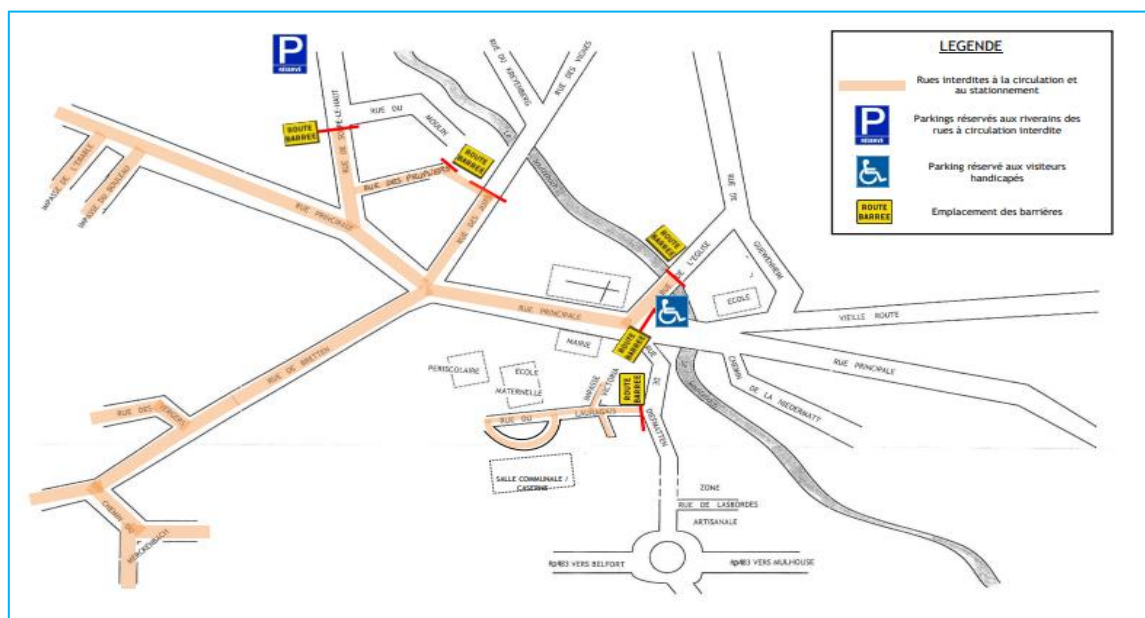
Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension, il nous tarde de vous retrouver ce 21 juillet !

Ensemble, rendons cet événement encore plus mémorable que jamais. Nous avons hâte de vous voir tous là-bas !

Cordialement

Le président de l'amicale Muller Jérôme

PLAN DE CRICULATION LE DIMANCHE 21 JUILLET 2024



RétinoEST !

NOTRE OBJECTIF

Faciliter l'accès au dépistage de la rétinopathie des personnes diabétiques alsaciennes :

- ☑ âgées de 18 à 70 ans
- ☑ en ALD
- ☑ n'ayant pas eu de fond d'oeil depuis plus de 2 ans



NOTRE PROGRAMME

- ☑ Prévenir la survenue de cette pathologie invalidante
- ☑ Améliorer l'accès aux soins des populations de l'ensemble du territoire (rural, urbain, quartiers prioritaires...)
- ☑ Lever les freins à la réalisation d'un fond d'oeil
- ☑ Maintenir le patient dans le parcours de soins

FAITES-VOUS DÉPISTER EN UN CLIN D'OEIL



Profitez d'un fond d'oeil gratuit rapide et sans douleur, en prenant rendez-vous :

- ☑ auprès de notre secrétariat au

06 17 14 69 52

lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h00
vendredi de 13h30 à 16h00

- ☑ ou sur notre site internet

WWW.RETINOGRAPHE.WORDPRESS.COM



PROGRAMME DE DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE



RETINOEST

Un programme itinérant et de proximité en Alsace



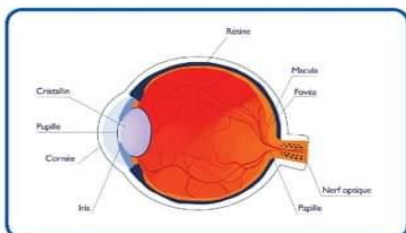
WWW.RETINOGRAPHE.WORDPRESS.COM

LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE DE QUOI PARLE-T-ON ?

La rétine est une fine membrane, essentielle à la vue, qui recouvre la partie arrière de l'oeil. La rétine est sensible à la lumière et renvoie des images jusqu'au cerveau, grâce au nerf optique.

Le diabète peut **endommager la rétine** : c'est ce que l'on appelle la rétinopathie diabétique. Au début, la rétinopathie diabétique se développe en silence et la vision n'est généralement pas modifiée.

Si la maladie s'étend, des symptômes peuvent apparaître comme une impression de voile devant les yeux et parfois des douleurs. Dans les cas les plus graves, la rétinopathie diabétique peut entraîner une **perte progressive de la vue**.



Il est important de signaler à son médecin l'apparition de tout symptôme inhabituel.

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

1 ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE ?



2 AVEZ-VOUS ENTRE 18 ET 70 ANS ?



3 ÊTES-VOUS RECONNU EN ALD ?



4 VOTRE DERNIER FOND D'OEIL A-T-IL PLUS DE 2 ANS ?

Vous avez répondu OUI à ces quatre questions... Alors faites-vous dépister

- ☑ Téléchargez l'ordonnance sur notre site internet retinographe.wordpress.com

- ☑ Prenez rendez-vous chez votre médecin traitant afin de compléter l'ordonnance

Pour plus d'informations contactez-nous :

☑ Par mail : retinoest@gmail.com

☑ Par téléphone :
06.17.56.47.73 (coordinatrice)
06.28.69.24.73 (infirmière 67)
07.49.56.95.49 (infirmière 68)

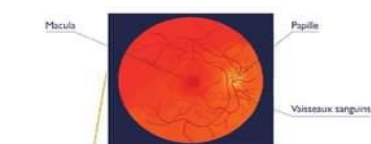
COMMENT SE DÉROULE LE DÉPISTAGE ?

Le **dépistage est gratuit** car il est pris en charge par l'assurance maladie. L'**examen est rapide**, d'une durée de 20 minutes.

Après signature de votre consentement pour la réalisation de l'examen, le professionnel de santé va prendre des clichés de vos yeux. L'examen se fait sans douleur et sans dilatation.

Les clichés sont interprétés à distance par un ophtalmologue

Les résultats sont envoyés au médecin traitant et au patient sous 2 à 3 semaines.



Un fond d'oeil régulier est le seul moyen de dépister la survenue de la rétinopathie diabétique.

Prudence !

Les tiques sont de retour en forêt jusqu'en octobre.

Discret, cet acarien peut être porteur de la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, voici quelques bonnes pratiques à adopter pour vous protéger lors de vos sorties nature :

Se couvrir de vêtements longs et fermés aux extrémités.

S'équiper d'un tire-tique & d'un répulsif (à utiliser en respectant le mode d'emploi).

Rester sur les chemins.

Après la sortie, s'inspecter soigneusement le corps, les aisselles, les plis de peau, le cuir chevelu, le derrière des oreilles et le cou.

En cas de morsure, retirer rapidement la tique avec un tire-tique, désinfecter la piqûre puis surveiller la zone pendant six semaines.

Plus d'informations <https://www.onf.fr/.../304::saison-maladie-de-lyme-que...>

© Getty Images, Anakopa / ONF

[#Santé](#) [#prévention](#) [#tiques](#) [#lyme](#)



Communiqué du SMICTOM

Après un an et demi d'expérimentation, de nombreuses bornes biodéchets ont subi des opérations de maintenance suite à des problèmes techniques récurrents, pour $\frac{3}{4}$ d'entre elles sur les boîtiers électroniques qui permettent la lecture du badge et l'ouverture de la trappe. Il s'agit de problèmes d'étanchéité, de durée de vie des batteries insuffisantes ou encore de difficultés de connexion avec la carte SIM.

Suite à ces dysfonctionnements, le SMICTOM a décidé de supprimer ce contrôle d'accès sur l'ensemble des bornes biodéchets du territoire afin que le parc soit complètement fonctionnel, choix effectué également par les territoires voisins qui ont mis en place le tri des biodéchets. Cette décision s'inscrit dans la volonté du SMICTOM de prendre toutes les mesures susceptibles d'améliorer la collecte des biodéchets après cette année test.

D'ici quelques jours, toutes les bornes biodéchets seront définitivement accessibles sans le badge d'accès. Désormais, les usagers pourront déposer leurs biodéchets librement dans les bornes, sans crainte d'oublier la carte sur le boîtier !

Si les bornes sont pleines, en panne ou si vous constatez des dépôts à proximité, n'hésitez pas à prévenir le SMICTOM au 03 84 54 69 44, un agent en charge de la gestion des bornes se rendra sur place rapidement. Lorsqu'une borne est saturée, merci de déposer vos biodéchets dans une autre borne, il y en a plusieurs dans chaque commune du SMICTOM, elles sont cartographiées sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-zsv.fr.

Pour compléter ce dispositif, le SMICTOM propose des composteurs à tarifs préférentiels, renseignez-vous au 03 84 54 33 14.

Pour tout renseignement concernant les biodéchets, rdv sur www.smictom-zsv, rubrique « que faire de mes déchets/ les biodéchets »

SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne
40 b avenue Jean Moulin
90110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU
Tél. 03 84 54 69 44
Mail: secretariat.smictom-zsv@orange.fr
www.smictom-zsv.fr



Décès

M. Ludovic LARÈRE décédé le 11 mars à Le Plessis-Robinson.



Âge d'or

Mme Doris HAAS le 5 avril 80 ans.

M. Jean HAAS le 24 avril 80 ans.

M. Raymond MUNSCH le 31 avril 80 ans



Mariage

Lise Hélène COLIN et Romain Jonathan ROSIQUE le 11 mai.

Chaïma CHEBLI et Bryan Rayan ABOUD le 18 mai.



Naissance

Jessica le 21 mars, fille de Thierry et Wahon CORDONNIER.

Jenna le 16 avril, fille de Malone JAECK et de Luna D'ANGELO.

Benjamin le 27 avril, fils de Jérôme KESSLER et de Manon KOENIG.



Recette sympa

Boisson rafraichissante sans alcool

Ingrédients pour 1 personne :

20 cl de limonade ou moitié eau pétillante

4 cl jus d'orange

8 cl jus de pamplemousse

4 glaçons

Boisson rafraichissante avec alcool

Ingrédients pour 1 personne :

10 cl de Prosecco

10 cl de limonade ou moitié eau pétillante

1 trait de sirop de grenadine

6 cl jus de pamplemousse

4 cl jus d'orange

4 glaçons

"Faible teneur d'alcool"

"L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération"



BW

Brigitte WALTER